



Declaration préalable CGT

CSEE DTSI N°12 du 24/04/2024

Chaque jour de nouveaux conflits éclatent dans le monde, les marchands d'armes doivent s'en réjouir, leur commerce n'a jamais été aussi fleurissant depuis des années. D'un côté on nous demande de moins polluer pour se rendre à l'usine, d'un autre côté on nous demande un effort de production polluant : sortir rapidement les obus de la ligne de production ! Effort de guerre oblige !

Nous sommes peut-être sur une stigmatisation simpliste, toutefois le sens est là, à notre porte et nous ne le comprenons pas.

Revenons en métropole, récemment un conseil d'actionnaires a validé le salaire mirobolant d'un patron du CAC 40 ; à hauteur de plus de 36,5 millions d'Euros annuels. Nous pouvons une nouvelle fois nous poser des questions sur la répartition des richesses, quand certains vous expliquent que la différence de traitement entre le plus bas salaire d'une entreprise et le plus haut ne doit pas excéder 20 fois... imaginez le bas salaire de ce grand groupe... 150 000€ par mois, une gabegie... Pendant ce temps on essaye de nous distraire avec une autre entreprise souvent montrée comme paternaliste qui veut mettre en place un salaire « décent » supérieure au SMIC pour ses salariés subissant l'inflation.

Plus récemment, dans un grand groupe automobile Allemand quand on fait un plan d'économie, on montre l'exemple :

« Afin de montrer l'exemple, le top management va participer à l'effort demandé à l'ensemble du groupe. **Le directeur général a ainsi annoncé qu'il allait réduire de 5 % son propre salaire**, tout comme les autres membres de la direction. *« Nous considérons qu'il s'agit d'un signal important indiquant que nous, en tant que direction, apportons également notre contribution et commençons par nous-mêmes »*, se justifie-t-il ».

Et pendant ce temps, dans notre entreprise, où l'état français est principal actionnaire, la rémunération ne concerne que les plus hauts dirigeants, un peu plus de 35 M€ (le salaire d'un grand patron) seront répartis sur quelques 1300 personnes. Si on refaisait les NAO avec ce budget cela donne 27000 Euros par

salarié concerné par ce fameux programme dont le nom de code « LTIP » est inconnu du reste des salariés du Groupe. Pour ces derniers, rien, juste des NAO de «la honte », qui excluent 80% du personnel.

De l'avis de la CGT, il va y avoir du monde à cette assemblée sachant que la 17eme résolution, relative à ce fameux programme pour privilégiés, qui sera soumise à l'assemblée générale du 22 mai risque de susciter quelques débats.

Et pendant ce temps, à la DTSI, tout va bien Madame la Marquise ! On continue au pas de charge réorganisations, sur réorganisations. Les SDIT continuent à fleurir, poussant les salariés au télétravail pour des raisons économiques, écologiques ou d'écœurement. Il doit être plus facile d'oublier de chez soi que du bureau, que son employeur estime que la seule reconnaissance légitime soit : Merci.

La CGT n'en doute pas : les collègues feront en sorte que les JO et JOP soient une réussite à leur niveau de compétence et promis, juré, craché, pas de plan social après les Jeux comme certaines rumeurs peuvent le colporter.